**WEST AFRICA COMPETITIVITENESS PROGRAMME (WACOMP)**

**PROGRAMME DE COMPETITIVITE DE L’AFRIQUE DE L’OUEST (PCAO)**

**VOLET GUINEE :**

***Relance de la Filière Ananas (REFILA)***

***SELECTION DE 21 PRODUCTEURS DE REJETS D’ANANAS***

**Termes de références**

 **Abdoul Karim DIALLO *Expert National en Technologies-Finances***

Mai 2022

1. **Contexte et Justification :**

Le projet de Relance de la Filière Ananas (REFILA) est le volet national pour la République de Guinée, du Programme de Compétitivité de l’Afrique de l’Ouest (PCAO) financé par l’Union Européenne dans le cadre du Programme Indicatif Régional (PIR) 2014–2020 pour l’Afrique de l’Ouest (11ème FED). Ses objectifs spécifiques sont : (OS1) Améliorer la performance de la filière « Ananas » en Guinée et favoriser sa croissance, en stimulant sa contribution à l’industrie, au commerce régional, à l’exportation et à la création d’emplois ; (OS2) Améliorer le climat des affaires en Guinée, notamment grâce à l’intégration des politiques régionales en faveur de la compétitivité dans les politiques nationales.

Une des activité phare du projet REFILA est de favoriser la mise à disposition du matériel végétal à très grande quantité aux producteurs du fruit d’ananas pour influer sur la commercialisation et l’exportation.

C’est dans ce cadre que le projet REFILA compte identifier vingt-un producteurs de rejet dans le bassin de Forécariah et de Kindia pour bénéficier d’un accompagnement dans l’achat des intrants et du matériel végétal de qualité avec la microfinance Jatropha SA.

Pour rendre effectif le mécanisme de financement des acteurs, REFILA a initié une mission de sélection des producteurs de matériels végétaux afin de rendre les souches disponibles à grande échelle.

1. **Objectifs**

Globalement, l’identification consistera à sélectionner 21 producteurs de rejet qui doivent suivre un processus de professionnalisation dans le but de leur accompagner à travers un mécanisme financier de revolving disponible auprès de Jatropha SA.

De façon spécifique, il s’agira de sélectionner :

1. Forécariah : 7 producteurs
2. Kindia : 11 producteurs
3. Kissidougou : 1
4. Dubréka : 2
5. **Résultats**

Il est attendu à la fin de cette mission :

1. Un rapport de présélection
2. Un rapport de fin de mission
3. Un procès de validation de sélection de 21 producteurs de rejet
4. **Approche méthodologique**

Pour atteindre les objectifs et les résultats attendus de cette mission, toute la démarche méthodologique sera fonction des orientations définies de commun accord avec les partenaires (MAE[[1]](#footnote-1), MCIPME[[2]](#footnote-2), FEPAF-BG[[3]](#footnote-3), UGPAM[[4]](#footnote-4), IRAE-K[[5]](#footnote-5)) de mise en œuvre lors de la phase préparatoire avant le terrain. Toutefois, le succès de cette mission repose sur une démarche fortement participative.

Ainsi, avant le démarrage de la mission de sélection, des échanges seront organisés avec tous les acteurs pendant la phase préparatoire. Ces échanges ont pour objectifs de faire un recadrage précis de la mission (harmonisation des points de vue), à partir des éléments des résultats de référence, des aspects méthodologiques proposés par REFILA afin de s’assurer que toutes les dispositions devant garantir le succès de la mission sont prises.

La démarche méthodologique est détaillée ci-dessous en fonction des étapes ci-dessous :

**Etape 1 : Réunion de cadrage de la mission d’identification :**

Au cours de cette réunion qui sera tenue dans les locaux de l’ONUDI, les Experts de REFILA présenteront la méthodologie et les outils de collecte des informations. Ainsi, tous participants pourront apporter des observations afin que les résultats qui proviendront de la mission d’identification soient acceptés de tous.

N.B : Cette rencontre tenue dans les locaux de l’ONUDI sera assorti d’un procès-verbal signé et validé par la FEPAF-BG et le MCIPME.

**Etape 2 : Information des bénéficiaires.**

A la suite d’un avis d’information qui sera rédigé à cet effet, il sera demandé aux participants de la réunion de cadrage de le diffuser auprès des potentiels bénéficiaires de cet accompagnement à travers les canaux d’information dans leurs départements. Au-delà des canaux de diffusion de cet avis, le projet à son tour utilisera d’autres canaux comme l’affichage des avis dans les mairies, les DPAE, les DPCIPME et des spots dans les radios rurales des préfectures concernées.

Il sera également demandé aux potentiels candidats, de retourner la fiche d’identification dûment remplie(annexe1) à l’adresse de l’Expert National en Technologies-Finances tout en mettant en copie les points focaux du MAE et celui du MCIPME.

**Etape 3 : Traitement des données**

Une équipe technique composée des points focaux du MAE, du MCIPME, de la FEPAF-BG, l’UGPAM et les Experts de REFILA analysera des informations recueillies après réception des fiches d’identification. Au terme de cette analyse une liste de quarante-deux producteurs de rejets sera fournie pour cette phase de présélection.

**Etape 4 : Mission de terrain**

A la suite de l’étape3, une mission de quatre jours sera organisée pour visiter les producteurs de matériel végétal dans leurs différents champs afin de s’assurer de leur présence effective.

**Etape 5 : Validation de la liste**

A cette étape, les différentes listes seront validées par les élus locaux de chaque commune rurale ou urbaine. Cette validation de la liste des 21 pépiniéristes sera la fin de cette activité.

**Etape 6 : Rédaction du rapport de la mission :**

A cette étape, l’équipe rédigera un rapport de fin de mission qui sera présentée devant un panel technique composé du Représentant Pays de l’ONUDI, des points focaux, le Président de la FEPAF-BG, le Président de l’UGPAM et les Experts de REFILA.

Cette dernière étape, sera assorti d’un procès-verbal signé par les points focaux et la FEPAF-BG.

1. **Critère d’éligibilité**

Les dossiers de candidature sont évalués selon les critères suivants (sans ordre de priorité) :

* Disposer d’un business plan
* Avoir une entreprise formalisée ou en phase de formalisation ;
* Etre d’une des cohortes de Jeunes avenirs ;
* Etre affilié à la FEPAF-BG ou à l’UGPAM ;
* Avoir un champ opérationnel d’une superficie entre 0,5 à 1 hectare ;
* Producteurs de rejet d’ananas biologique ;
* Avoir sa pépinière à Kindia ou à Forécariah ;
* Nombre d’emplois directs et indirects crées ;
* Nombre de femmes membres de la coopérative.

La participation féminine est vivement encouragée.

1. **Répartition des producteurs de rejets**

Sur les 21 producteurs finaux à sélectionner, le quota de répartition est comme suit :

* Jeunes avenirs 38,10% soit 8 producteurs
* FEPAF-BG 14,29% soit 3 producteurs
* UGPAM 23,81% soit 5 producteurs
* Producteurs de rejet Bio 9,52% soit 2 producteurs de rejets bio sur le territoire national
* Dubréka 4,76% soit 1 producteur
* Benty 9,52% soit 2 producteurs

Ces quotas de répartition ont pris en comptes les critères suivants :

* Dans les documents du projet[[6]](#footnote-6), il a été mentionné que les jeunes AVENIR sont prioritairement bénéficiaires de cet accompagnement ;
* Les bassins traditionnels de productions d’ananas (Kindia et Forécariah)
* Les nouvelles zones de production (Dubréka)
1. **Chronogramme de l’exécution des tâches**

Conformément aux termes de références, la prestation durera trente (30) jours. Ainsi, la programmation sera faite en référence aux principales étapes de mise en œuvre de la prestation.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Activités**  | **Durée en jours** | **Calendrier**  |
| **Semaine1** | **Semaine2** |
| Réunion de cadrage de la mission d’identification  | 1 |  |  |
| Information des bénéficiaires | 3 |  |  |
| Traitement des données | 2 |  |  |
| Mission de terrain | 4 |  |  |
| Rédaction du rapport de la mission  | 1 |  |  |

1. **Répartition des membres de l’équipe par préfecture**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Préfecture**  | **Partenaires** | **Prénoms et nom** | **Fonction** |
| Kindia, Forécariah et Dubréka | MCIPME | Cécé KPOHOMOU | Chef d’équipe |
| MAE | BARRY | Membre  |
| REFILA  | Abdoul Karim DIALLO | Membre  |
| Ousmane Oscar BAH | Chauffeur  |

1. **Durée**

La mission durera quatre (4) jours soit 2 jours à Kindia et 2 jours à Forécariah.

1. **Annexes**

**Annexe 1 :** Fiche d’identification

**Annexe2 :** Canevas plan d’affaires

1. Ministère de l’Agriculture et de Elevage [↑](#footnote-ref-1)
2. Ministère du Commerce, de l’Industrie et des PME [↑](#footnote-ref-2)
3. Fédération des Planteurs d’Ananas et Fruits de la Basse Guinée [↑](#footnote-ref-3)
4. Union des Groupements Producteurs d’Ananas de Maférinyah [↑](#footnote-ref-4)
5. Inspection Régionale de l’Agriculture de Kindia [↑](#footnote-ref-5)
6. Relance de la filière d’ananas [↑](#footnote-ref-6)